

# **COMPTE RENDU**

## **Des délibérations du dernier Conseil Municipal en date du 11 mai 2011**

Sous la Présidence de M. Michel OGEREAU, Maire

Etaient présents : Ms. Yves REVEILLE, Mme Marie-Thérèse LENAERTS, Adjoint, Ms. Jean-Pierre BARIL, Mme Agnès BOIVIN Daniel COURTOIS, François CORDIER, Jean-Pierre DARTEIL, Jean-Paul JUSTEAU, Stéphane LHUMEAU, Marc MARTIN, Dimitri RABOUIN, Jean-Paul VIGNERON.

Etait excusé : M. Bernard BOUTIN

### **Création d'un poste de rédacteur**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de l'extrait de l'arrêté du Président du Centre de Gestion de Maine et Loire en date du 28 mars 2011 sur lequel l'Adjoint Administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe est inscrit sur la liste d'aptitude à l'emploi de rédacteur. Il informe le conseil municipal qu'il faut créer ce poste pour permettre la nomination de l'Adjoint Administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide la création d'un poste de rédacteur pour permettre la nomination de l'actuel Adjoint Administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2011.

### **Autorisation de signatures Atelier des Services Techniques**

Concernant la construction d'un atelier des services techniques, après avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire :

- à signer le permis de construire,
- à signer les actes d'acquisition pour le terrain,
- à contracter un emprunt,
- à signer les différents documents administratifs et comptables.

### **Révision des loyers logements Impasse des Lauriers**

Le maire informe le conseil municipal qu'il est possible d'augmenter les loyers des logements situés impasse des Lauriers. Après avoir délibéré le conseil municipal décide de porter le montant des loyers à 40,41 € le m<sup>2</sup> à partir du 01/07/2011.

### **Résultat appel d'offres travaux du cimetière**

Monsieur le Maire rend compte du résultat d'appel d'offres concernant le cimetière :

- lot n°1 : relevage physique de tombes abandonnées suite à procédure de reprise de concession
- lot n° 2 : création d'un espace cinéraire évolutif.

Après examen des différentes propositions la commission d'appel d'offres a retenu

- pour le lot n° 1 les Pompes Funèbres BIDEZ de Doué la Fontaine
- pour le lot n°2 les Pompes Funèbres BIDEZ de Doué la Fontaine

### **Informations :**

#### **Local technique**

Monsieur le Maire rapporte un récent contact téléphonique avec l'architecte M. THOUMAZEA au sujet du permis de construire ; celui-ci doit être validé par la Sodemel avant présentation aux services de l'équipement. Après contact avec la Sodemel ; un avis favorable a été donné sous réserve d'un équipement de dépollution des eaux pluviales.

#### **Voirie**

Le programme 2011 présenté en 2 lots distincts, l'un supervisé par la DDT, l'autre par la commune a été proposé en appel d'offres à 5 entreprises régionales. Ouverture de plis le 6 mai en présence du représentant de la DDT.

#### **Plan communal de sauvegarde**

Lors d'une réunion intercommunale, présentation a été faite aux maires du Gennois de l'évolution généralisée des plans de risques communaux. Ambillou est concerné par les mouvements de terrains, les feux de forêts, les tempêtes et les transports dangereux ; le but étant la gestion de la crise et la protection des populations. La commune devra choisir un référent et communiquer les moyens mis à disposition (salle publique, logements disponibles). Cette gestion des risques majeurs devra être consultable en permanence à la Mairie ainsi que sur le site communal.

#### **Assainissement collectif**

Monsieur le Maire rend compte d'une réunion à l'initiative du Sous-Préfet sur un éventuel transfert aux intercommunalités de la gestion des assainissements collectifs, actuellement gérés par les communes ; ceci pour obtenir un tarif unique à l'intérieur de ces communautés de communes. Des propositions seront faites aux communes avec un calendrier programmé pour la fin 2011.

**Le repas des aînés** est fixé au 7 mai, le CCAS s'est réuni pour l'organisation fonctionnelle et festive.

#### **Guirlandes et illuminations**

Le SIEML a adressé son devis pour 3 prises de courant sur poteaux supplémentaires ; les enseignes seront commandées par la commission.

La commission des fleurs a évoqué des améliorations à apporter pour le prochain fleurissement : apport de terre au bassin d'orage route de Doué, finition de la haie et clôture végétale place des Tilleuls, arrosage en goutte à goutte au mur du cimetière : Daniel COURTOIS et Marc MARTIN suivent particulièrement ces travaux.

#### Challenge Marianne

Une équipe d'élus représentera la commune au challenge départemental le 22 mai.

#### Cérémonie du 8 mai

Rassemblement au monument aux morts à 10 heures pour les anciens combattants, les élus et la population.

La commune de Brigné invite élus et population à participer à sa randonnée le 22 mai qui passera sur notre commune.

Monsieur le Maire félicite Yves REVELLE pour sa récente promotion comme chevalier de l'ordre des palmes.



